



1 Les accords d'Oslo (1993) : un espoir de paix entre Israël et la Palestine, sous l'égide américaine



4 Le camp de réfugiés palestiniens de Baqa'a (Jordanie) en 1967



2 Le Moyen-Orient, à nouveau au cœur des conflits dans les années 2000

Moyen Orient : conflits régionaux et tentatives de paix

Etude conclusive

Introduction

Le Proche-Orient et le Moyen-Orient sont deux expressions quasi similaires mais avec une nuance à préciser. Ils se trouvent dans la partie la plus occidentale de l'Asie mais mordent sur l'Afrique (en Egypte) et sur l'Europe (en Turquie).

L'expression Proche-Orient est issue de la diplomatie française (fin du XIXème siècle) : l'Orient désigne l'Asie et l'adjectif proche fait référence à la partie de l'Asie la plus proche de la France (celle située au bord de la Méditerranée).

L'appellation Moyen-Orient, issue de la diplomatie britannique (début du XXème siècle), désigne un territoire plus large que le Proche-Orient : le Moyen-Orient englobe aussi l'ensemble des Etats situés autour du Golfe persique.

(Pour info : Middle East pour les US : espace qui va du Maroc à l'Afghanistan ... pour eux l'élément unificateur de cette zone c'est l'islam).

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette région a été le théâtre de très nombreux conflits dont les acteurs, les motifs et l'intensité ont été extrêmement variés. Mais ces conflits n'ont pas qu'un impact local ou régional sur le Proche et le Moyen-Orient ; ils ont depuis plus d'un demi-siècle une véritable résonance mondiale.

Pourquoi le Moyen-Orient constitue-t-il un foyer de conflits majeurs depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et pourquoi ces conflits ont-ils une résonance mondiale ? La paix est-elle encore possible ?

Éléments de contexte :

I De nombreuses sources de conflits / Une région aux enjeux nombreux

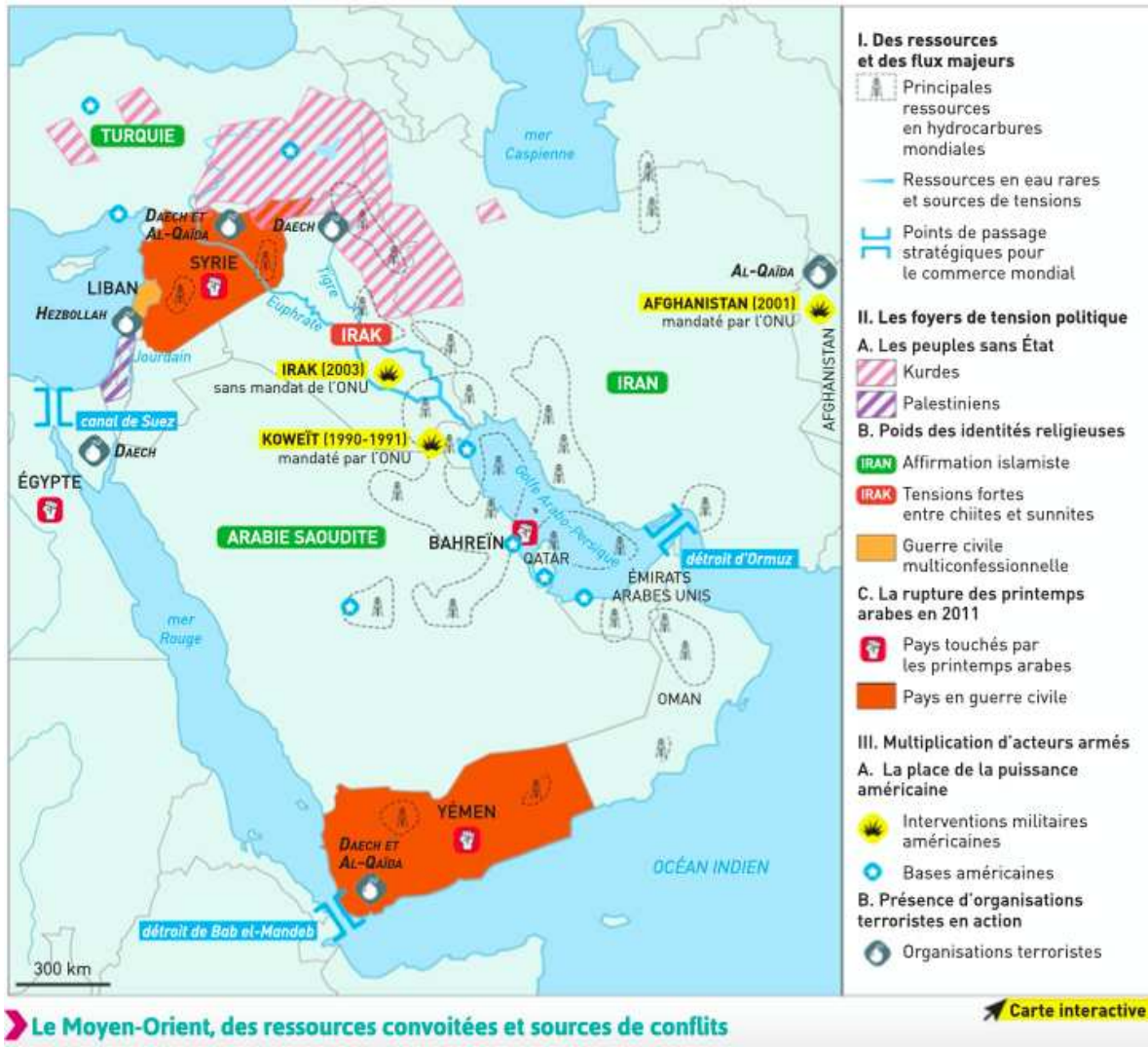
1) Une position stratégique et des ressources naturelles très convoitées

Le Proche et le Moyen-Orient constituent un carrefour entre 3 continents (Asie, Afrique et Europe) et entre deux espaces maritimes (Océan Indien et Mer Méditerranée). A ce titre, les détroits (rappel : bras d'eau naturel et étroits entre deux mers) et les canaux (autre rappel : voies navigables percées par l'homme) jouent un rôle primordial, notamment pour l'acheminement des hydrocarbures. Le détroit d'Ormuz permet l'accès au Golfe persique (mais il est très étroit, soumis à un intense trafic et fait l'objet de tensions, notamment avec l'Iran qui menace régulièrement de le fermer). Le détroit de Bab-el-Mandeb permet d'accéder à la Mer Rouge (mais il est en proie à la piraterie). Le canal de Suez permet l'accès à la Méditerranée depuis la mer Rouge mais il a été le théâtre de conflits : en 1956, l'Egypte nationalise le canal donc les Français (qui avaient construit le canal dans les années 1860 : Ferdinand de Lesseps) et les Britanniques (qui l'avaient racheté en 1875) interviennent militairement pour empêcher cette nationalisation mais l'opération échoue sous la pression de la communauté internationale et des 2 Grands (EUA et URSS) qui se disaient tous deux anti-colonialistes).



Les deux branches de l'islam

Lorsque Mohamed meurt en 632, deux groupes s'affrontent pour désigner son successeur (ou calife). Depuis, la religion musulmane se compose d'une branche sunnite (90 % des musulmans dans le monde) et d'une branche chiite (10 %).



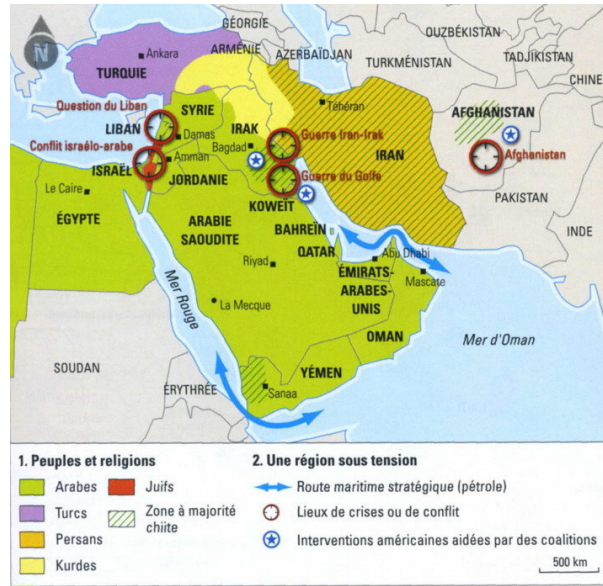
Le Proche et le Moyen-Orient disposent de ressources convoitées :

- **les hydrocarbures (pétrole et gaz)** : on trouve dans la région 60% des réserves mondiales de pétrole et 40% des réserves mondiales de gaz. Le Proche et le Moyen-Orient sont le premier fournisseur mondial en hydrocarbures et leur richesse dépend en grande partie de leur commercialisation (et de leur prix).

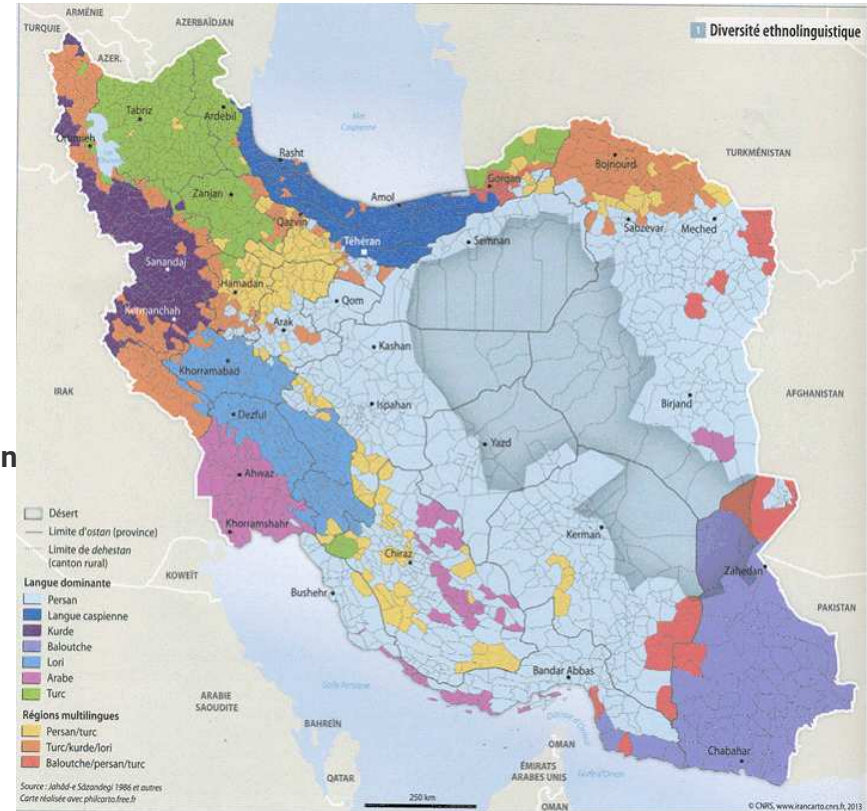
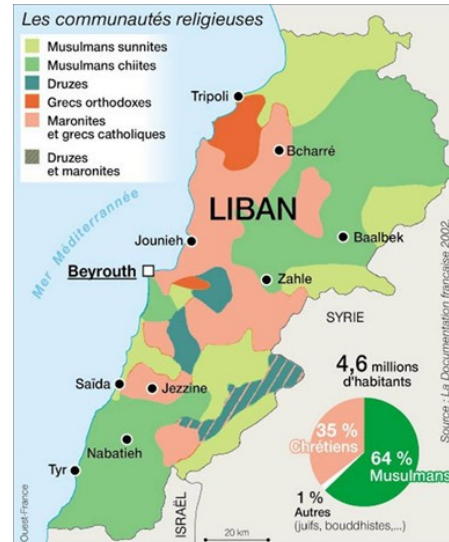
Des conflits ont eu lieu avec, en toile de fond, la question de l'accès à ces ressources entre des Etats de la région (guerre Iran-Irak entre 1980 et 1988) ou avec des Etats extérieurs (guerre d'Irak lancée par les Etats-Unis en 2003) ;

- **l'eau** : dans une région aride qui connaît une croissance démographique forte, l'eau est une ressource essentielle et disputée. Seules les pétromonarchies (monarchies ayant fondé leur développement économique sur la vente des hydrocarbures) se paient de luxe d'en produire en dessalant l'eau de mer. La région est traversée par de grands fleuves comme le Nil, le Tigre ou l'Euphrate mais le partage de l'eau entre les usagers et les Etats est source de tensions (entre Israël et ses voisins à propos du partage de l'eau du Jourdain).

La complexité du Moyen Orient par les cartes.



Les communautés religieuses au Liban



La diversité ethno linguistique de l'Iran

2) Une mosaïque de peuples

On trouve, au Proche et au Moyen-Orient, cinq grands peuples, définis les uns par rapport aux autres par le critère linguistique. La plupart du temps, les limites de ces peuples correspondent avec les frontières des Etats

- Les Arabes sont majoritaires avec près de 200 millions de personnes. Ils sont implantés au Sud de la région, à cheval sur plusieurs Etats (Egypte, Palestine, Jordanie, Liban, Syrie, Irak et dans tous les Etats de la péninsule arabique).
- Les Perses sont numériquement le deuxième peuple de la région, avec près de 65 millions de personnes. Ils sont à l'Est de la région (uniquement en Iran).
- Les Turcs sont environ 60 millions de personnes, installés dans le Nord de la région et dans un seul Etat, la Turquie.
- Les Kurdes, avec près de 30 millions de personnes à cheval sur quatre Etats (mais pas dans leur totalité) forment une minorité ethnique (groupe ethnique minoritaire dans un Etat) au sein d'Etat à majorité arabe, perse ou turque (Syrie, Irak, Turquie et Iran). Les Européens leur avait promis un Etat après la Première Guerre mondiale, promesse jamais tenue et qui alimente le nationalisme (idéologie tendant à légitimer l'existence d'un Etat-Nation pour chaque peuple) kurde.
- Enfin, les Juifs sont environ 6 millions de personnes et sont regroupés, au sein du Proche et Moyen-Orient dans un Etat fondé en 1947 par l'ONU spécialement pour eux : Israël. Mais la fondation de cet Etat a tout de suite été contestée par les peuples musulmans autour. Aujourd'hui, cette question est en partie apaisée (l'Egypte et la Jordanie ont reconnu Israël alors que l'Iran veut sa disparition).

3) Une mosaïque de religions

La Proche et le Moyen-Orient sont une région à majorité musulmane car elle est le berceau de l'Islam au VII^{ème} siècle. On y trouve environ 240 millions de musulmans, divisés en deux branches religieuses (liées à l'histoire de l'Islam) :

- les sunnites sont plus de 160 millions et s'étendent sur les deux tiers occidentaux du Proche et du Moyen-Orient (Egypte, péninsule arabique, Syrie, Palestine, Jordanie, Turquie, Liban). Les sunnites actuels descendent de ceux qui ont reconnu Abou Bakr comme successeur de Mahomet car il était un de ses compagnons et connaissait bien la parole du prophète ;
- les chiites sont près de 80 millions de fidèles et se concentrent dans quelques Etats de la région (Iran, Irak, Bahreïn). Les chiites actuels sont les descendants de ceux qui ont reconnu Ali, gendre de Mahomet, pour lui succéder.

On trouve aussi des chrétiens et des juifs dans la région. Les chrétiens sont minoritaires dans la région, comme dans les Etats où ils sont présents : en Egypte (les Coptes), au Liban (les Maronites), en Syrie et en Irak (les Chrétiens orientaux). Les juifs, quant à eux, sont minoritaires dans la région mais sont majoritaires dans l'Etat d'Israël (6 millions de personnes sur 8 millions d'habitants).

La région accueille aussi des lieux saints pour les trois « religions du livre » (appellation donnée au judaïsme, au christianisme et à l'Islam, fondés sur la Bible et le Coran). Jérusalem est une ville trois fois sainte : c'est le lieu saint du judaïsme (parce que c'est là qu'il reste un vestige du Temple de Salomon, le « mur des lamentations ») et du christianisme (car c'est là que Jésus a été crucifié + le Saint Sépulcre tombeau du Christ). Pour l'Islam, on trouve trois lieux saints : Médine et La Mecque (en Arabie-Saoudite) qui sont les villes de fuite et de refuge de Mahomet mais aussi Jérusalem (lieu d'arrivée du voyage nocturne de Mahomet, et c'est dans cette ville que les musulmans sont censés se réunir lors du Jugement Dernier). Le fait que Jérusalem soit une ville trois fois sainte est une des clefs du conflit israélo-palestinien : en 2002, la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées déclenche la seconde intifada car les musulmans y voient à une véritable provocation (terme arabe désignant un soulèvement populaire).

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

Acteurs clés



Theodor Herzl (1860-1904)
 Juif assimilé hongrois, il est très marqué par l'antisémitisme qui règne au sein de l'empire austro-hongrois. À partir de 1895, il est convaincu que la solution politique passe par la fondation, sur une terre légalement acquise (en Palestine ou en Argentine), d'un État reconnu par la communauté internationale. Pour exposer son idée de sionisme politique, il publie en 1896 *L'État des Juifs, essai d'une solution moderne de la question juive*.

Yasser Arafat (1929-2004)
 Chef historique des Palestiniens et dirigeant de l'OLP à partir de 1969, il abandonne progressivement la lutte armée et le terrorisme pour s'engager dans un processus de paix avec Israël dont il reconnaît l'existence en signant les accords d'Oslo (1993). Premier président de l'Autorité palestinienne au début des années 2000, il ne parvient pas à tempérer la montée d'un extrémisme palestinien incarné par le Hamas, qui l'accuse de pactiser avec Israël.



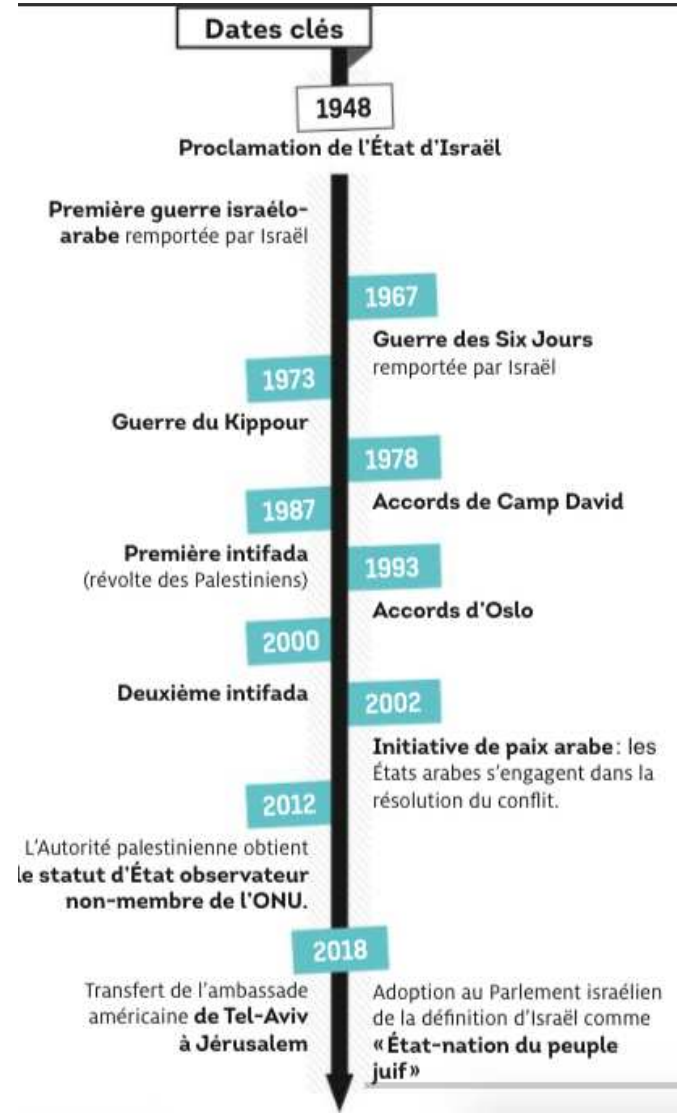
1 La déclaration d'indépendance de l'État d'Israël

Eretz Israël' est le lieu où naquit le peuple juif. [...] En 1897, inspiré par la vision de l'État juif qu'avait eu Theodor Herzl, le premier congrès sioniste proclama le droit du peuple juif à la renaissance nationale dans son propre pays. La Shoah, qui anéantit des millions de Juifs en Europe, démontra à nouveau l'urgence de remédier à l'absence d'une patrie juive par le rétablissement de l'État juif dans le pays d'Israël. [...] Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale de Nations unies adopta une résolution prévoyant la création d'un état juif indépendant dans le pays d'Israël et invita les habitants du pays à prendre les mesures nécessaires pour appliquer ce plan. [...] Ce droit du peuple juif à établir son État indépendant ne saurait être révoqué.

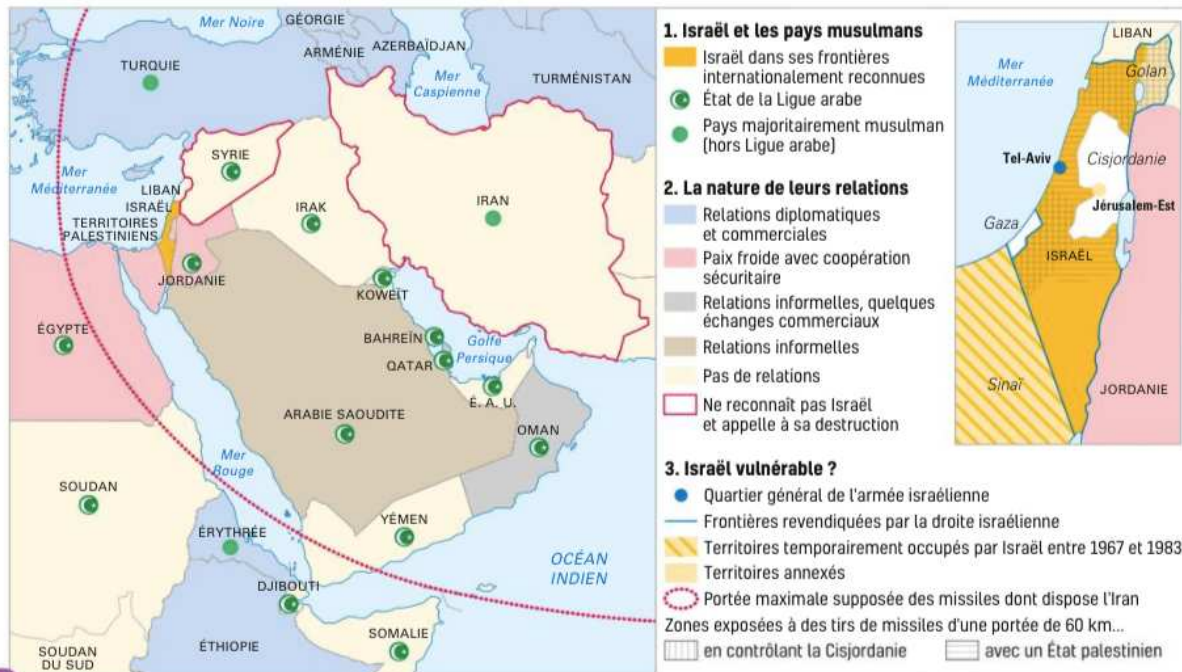
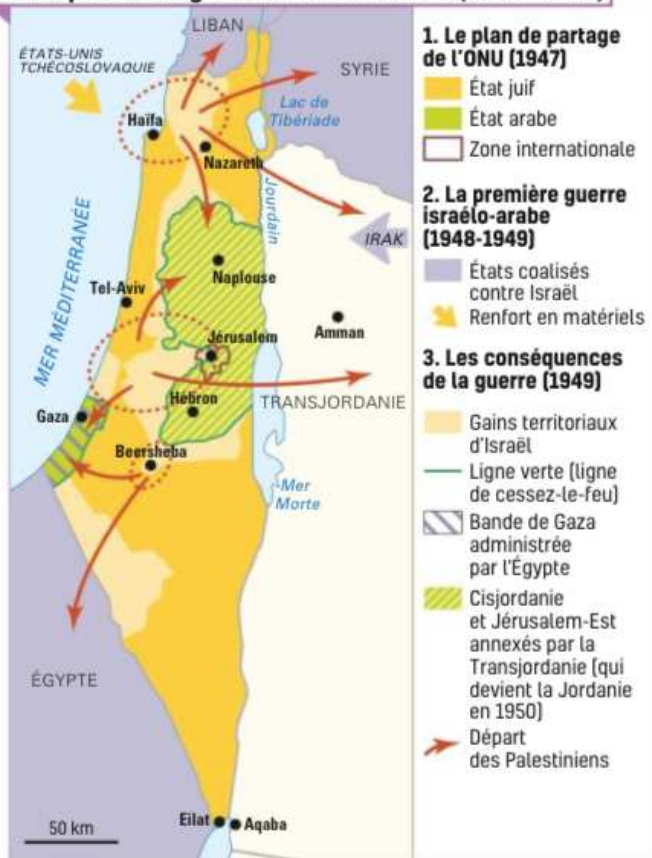
Aux prises avec une brutale agression, nous invitons cependant les habitants arabes du pays à préserver les voies de la paix et à jouer leur rôle dans le développement de l'État sur la base d'une citoyenneté égale et complète. Nous tendons la main de l'amitié, de la paix et du bon voisinage à tous les États qui nous entourent et à leurs peuples. [...] L'État d'Israël est prêt à contribuer au progrès de l'ensemble du Moyen-Orient.

Déclaration devant le Conseil national de David Ben Gourion, Premier ministre d'Israël (1948-1963), le 14 mai 1948, au musée de Tel Aviv sous le portrait de Theodor Herzl.

1. Terme biblique désignant Israël comme la terre promise.



1. La première guerre israélo-arabe (1948-1949)



5 Une paix armée : Israël et ses voisins aujourd'hui

Termes clés

Israël État créé en 1948 pour les Juifs du monde entier sous l'égide de l'ONU.

Palestine Territoire limité du nord au sud par le Liban et l'Égypte et d'est en ouest par la Méditerranée et la ligne Jourdain/rive de la mer Morte.

Israéliens Citoyens de l'État d'Israël : juifs (80 %) et arabes musulmans (20 %).

Palestiniens Habitants chrétiens ou musulmans, majoritairement arabes, de la Palestine.

Juifs Membres du peuple juif et/ou pratiquants de la religion juive.

Arabes Peuple parlant les différents dialectes de la langue arabe.

Sionisme Mouvement ayant pour but la création en Palestine d'un État, *via* l'immigration, pour les Juifs du monde entier.

OLP Organisation de la libération de la Palestine créée en 1964 et qui reconnaît aujourd'hui l'État d'Israël.

Colonies « Implantations » (terme officiel) de populations israéliennes dans les territoires occupés, illégales au regard du droit international.

Hamas Mouvement islamiste palestinien (deux branches : politique et armée), créé en 1988 dans la bande de Gaza, qui ne reconnaît pas l'État d'Israël.

Autorité palestinienne Elle a autorité sur la Zone A de la Cisjordanie. Elle devait céder la place à un État palestinien de plein exercice, mais le processus est bloqué depuis 2000.

Les positions de l'OLP et du Hamas

« La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. [...] Le partage de la Palestine de 1947 et l'établissement d'Israël sont entièrement illégaux. »

Charte de l'OLP, 1968, déclarée caduque par Yasser Arafat en 1989.

« L'État de Palestine [...] condamne la menace de l'usage de la force, de la violence et du terrorisme, de même qu'il regrette leur utilisation contre son intégrité territoriale ou celle d'autres États. Ceci, sans contester son droit naturel à défendre son territoire et son indépendance. »

Déclaration d'indépendance de l'État de Palestine, 15 novembre 1988.

« Le mouvement de la Résistance islamique, un mouvement palestinien spécifique qui fait allégeance à Dieu, fait de l'Islam sa règle de vie et œuvre à implanter l'étendard de Dieu sur toute parcelle de la Palestine. »

Charte du Hamas, 1988.

« L'OLP reconnaît le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité [...]. L'OLP s'engage dans le processus de paix du Proche-Orient et dans une résolution pacifique du conflit entre les deux parties et déclare que toutes les questions en suspens liées au statut permanent seront résolues par la négociation. »

Lettre de Yasser Arafat au Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, le 9 septembre 1993.

5 L'ONU défend la solution à deux États

En 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU « souligne qu'il est essentiel qu'Israël mette un terme à toutes ses activités de peuplement pour préserver la solution à deux États... » C'est une condamnation de la colonisation.

La question israélo-palestinienne est devenue une sorte de question coloniale d'un autre âge : une puissance occupante colonise des terres qui appartiennent au peuple palestinien, ainsi dépossédé toujours un peu plus de son territoire. Cela malgré les injonctions de la communauté internationale demandant à Israël d'arrêter un processus d'autant plus préoccupant qu'il menace gravement la viabilité de la solution à deux États¹, comme cela a été rappelé par la France lorsqu'elle a lancé son initiative de conférence internationale et par le Conseil de sécurité. Depuis des années, les gouvernements israéliens ne tiennent aucun compte de ce que peuvent dire les acteurs et les institutions de la scène internationale, qu'il s'agisse des États-Unis ou encore de la Cour internationale de justice. Le problème majeur que ces dirigeants refusent de voir est que toute leur politique ne repose en définitive que sur la puissance militaire.

Jean-Paul Chagnollaud, *Israël/Palestine, la défaite du vainqueur*, Sindbad-Actes Sud, 2017.

1. Un État israélien et un État palestinien souverains chacun sur son territoire.

3. La Palestine depuis les accords d'Oslo (1993-aujourd'hui)





L'implication des acteurs internationaux lors des conflits interétatiques de 1945 à 1991

A Des conflits inter-étatiques entre Israël et les Etats arabes voisins.

Les conflits armés de la période courant de 1948 à la décennie 1990 sont essentiellement des conflits interétatiques : ce sont les armées régulières des États qui s'affrontent. On peut ainsi citer le conflit israélo-arabe à propos des territoires israélo-palestiniens (1948-1979), la guerre Iran-Irak (1980-1988) et la guerre du Golfe (1990-1991). Si les conflits opposent toujours, au moins dans un premier temps, les acteurs régionaux, l'implication des acteurs internationaux est systématique mais peut varier dans ses modalités. Elle peut consister dans le vote de résolutions au Conseil de sécurité de l'ONU afin de faire respecter divers principes fondateurs du droit international, particulièrement la souveraineté des États sur leurs territoires. L'implication des puissances peut également se traduire par une intervention militaire directe sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, comme lors de la guerre du Golfe (1990-1991).

B La question des frontières israéliennes et palestiniennes.

Le conflit israélo-arabe a pour objet la souveraineté sur les territoires de l'ex-Palestine mandataire sous contrôle britannique jusqu'en 1948. Les différents moments du conflit israélo-arabe (1948-1949, 1956, 1967, 1973) voient l'opposition de l'armée israélienne aux armées des États arabes voisins : Égypte, Jordanie, Syrie, Liban. Les forces armées israéliennes l'emportent sur les armées arabes lors de ces conflits. Après 1967, Israël occupe tous les territoires palestiniens auparavant administrés par les États arabes : bande de Gaza, Cisjordanie dont Jérusalem-Est. □ Le président des États-Unis Jimmy Carter joue un rôle de premier plan dans la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Égypte, puisque les négociations entre Anouar el-Sadate et Menahem Begin ont lieu en 1978 dans sa résidence de Camp David aux États-Unis. Le traité de paix est signé à Washington en 1979 en la présence du président Carter. □

C La première guerre du Golfe : l'Irak contre la coalition internationale.

La guerre du Golfe (1990-1991) est un exemple type de conflit interétatique impliquant des acteurs régionaux et internationaux. L'Irak de Saddam Hussein envahit le territoire du Koweït en août 1990. L'invasion condamnée par la communauté internationale donne lieu à des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU demandant au pouvoir irakien d'évacuer le Koweït. □ Une large coalition de 34 pays dirigée par les États-Unis attaque l'armée irakienne. Les lourdes pertes subies par les armées irakiennes lors des opérations de janvier et février 1991 contraignent l'Irak à évacuer le Koweït. La guerre du Golfe voit donc la résolution d'un conflit interétatique régional (Irak-Koweït) par l'intervention d'une coalition majoritairement composée d'armées extérieures à la région sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique



La première guerre du Golfe 1990-1991



1 29 novembre 1990, l'ONU impose un ultimatum à l'Irak

« Notant qu'en dépit de tous les efforts déployés par les Nations unies l'Irak refuse de s'acquitter de son obligation d'appliquer la résolution 660¹ et les résolutions ultérieures susvisées, défiant ouvertement le Conseil, Ayant à l'esprit les devoirs et les responsabilités que la charte des Nations unies lui assigne pour ce qui est de veiller au maintien et à la préservation de la paix et de la sécurité internationales,

Résolu à faire pleinement respecter ses décisions, Agissant en application du chapitre VII² de la charte des Nations unies,

1. Le Conseil exige que l'Irak se conforme pleinement à la résolution 660 (1990) et à toutes les résolutions pertinentes ultérieures et, sans revenir sur aucune de ses décisions, décide de lui accorder une période de grâce pour lui laisser une dernière chance de la faire,

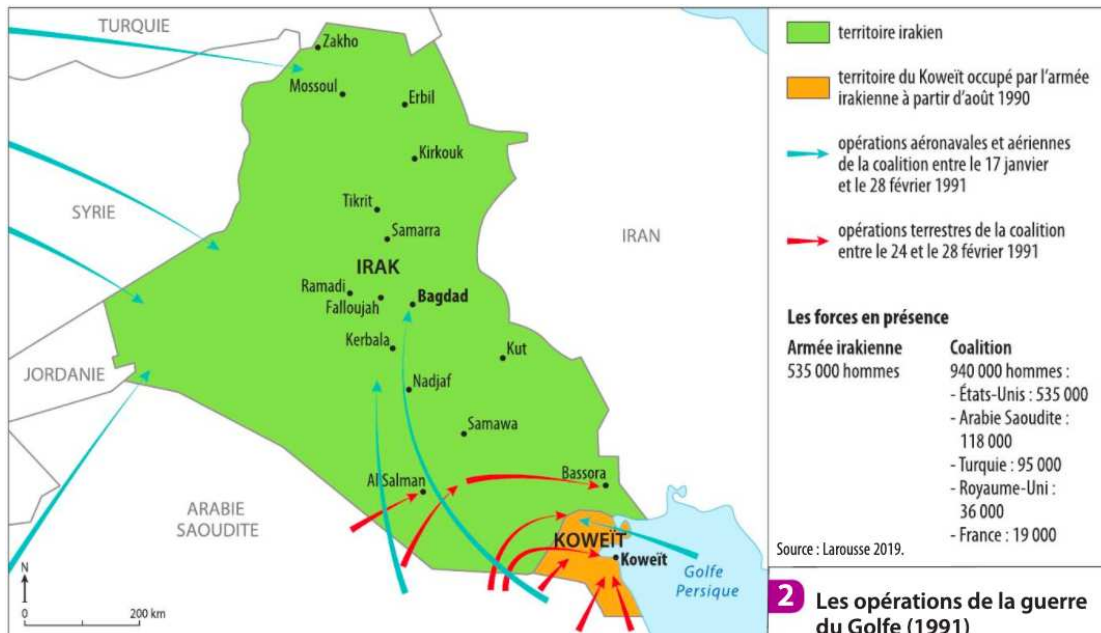
2. Autorise les États membres qui coopèrent avec le gouvernement du Koweït, si au 15 janvier 1991 l'Irak n'a pas pleinement appliqué les résolutions susmentionnées conformément au paragraphe 1 ci-dessus, à user de tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer la résolution 660 (1990) du Conseil de sécurité et toutes les résolutions pertinentes ultérieures, ainsi que pour rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région,

3. Demande à tous les États d'apporter l'appui voulu aux mesures envisagées au paragraphe 2 de la présente résolution. »

« Résolution 678 » du Conseil de sécurité de l'ONU, 29 novembre 1990.

1. Résolution prise lors de l'invasion irakienne du Koweït en août 1990 et ordonnant aux troupes irakiennes de quitter le territoire koweïtien.

2. Chapitre concernant les actions en cas de menace contre la paix.



2 Les opérations de la guerre du Golfe (1991)

3 « Les armes vont parler » : François Mitterrand annonce la participation de la France à la guerre du Golfe

Le 16 janvier 1991 à 20 h, le président de la République François Mitterrand annonce la participation de la France (19 000 soldats) à l'opération « Tempête du désert ».

« Françaises, Français, mes chers compatriotes,

5 Lorsque je vous ai adressé mes vœux le 31 décembre, je ne vous ai pas caché la gravité de la situation créée par le refus obstiné de l'Irak d'évacuer le Koweït et de respecter le droit international qu'il avait approuvé, comme nous, en signant la Charte des Nations unies. Je vous ai dit alors quels étaient les devoirs de la France, quelles propositions nous avions faites en son nom, notre action au Conseil de sécurité et ailleurs, pourquoi nous avions appliqué les résolutions des Nations unies, notamment par l'envoi d'une force armée dans la région du Golfe. Je vous ai dit aussi que rien ne serait négligé par la France pour tenter de sauver la paix. Or, depuis ce matin, la crise internationale est

entrée dans une phase décisive. Le délai accordé par les Nations unies à la réflexion, et autant que possible au dialogue entre ceux qui pouvaient infléchir le destin est maintenant dépassé. Sauf événement imprévu, donc improbable, les armes vont parler. [...]

20 Les résolutions adoptées par les Nations unies, que nous avons votées, représentent à mes yeux la garantie suprême d'un ordre mondial fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De ce droit, nous avons le plus grand besoin. Nos libertés, notre indépendance, notre sécurité sont à ce prix. Il faut que vous en soyez sûrs : protéger le droit dans le Golfe, au Moyen-Orient, aussi loin de nous qu'ils semblent sur une carte de géographie, c'est protéger notre pays. Ne laissons jamais à la loi du plus fort le soin de gouverner le monde. Un jour ou l'autre elle s'installerait chez nous. »

François Mitterrand, allocution présidentielle télévisée, 16 janvier 1991.

La deuxième guerre du Golfe

1 Le « non » de la France aux États-Unis

Nous nous sommes trouvés dès l'origine face à un problème. Un Irak qui, à l'évidence, possédait des armes de destruction massive, entre les mains d'un régime indiscutablement dangereux et qui présentaient par conséquent un risque certain pour le monde. Il était donc essentiel de désarmer ce régime, ce pays, d'éliminer ses armes de destruction massive. [...] Pour le désarmer, il y avait deux voies. La voie de la guerre, naturellement, mais aussi la voie du contrôle et de la contrainte, celle qui consistait à aller sur place, avec l'autorité de l'ONU, pour maîtriser ces armements, les trouver et les détruire. Et la communauté internationale, à l'unanimité, en votant au Conseil de sécurité la résolution 1441, a pris une décision qui consistait à dire : « Nous allons désarmer l'Irak de manière pacifique, c'est-à-dire par les inspections. [...]

[Les États-Unis souhaitent proposer une nouvelle résolution au Conseil de sécurité qui donnerait un ultimatum à l'Irak]. Autrement dit, on passe d'un système qui était celui de la poursuite des inspections pour désarmer l'Irak à un autre système qui consiste à dire : « Dans tant de jours, on fait la guerre ». [...] Ma position, c'est que, quelles que soient les circonstances, la France votera non parce qu'elle considère ce soir qu'il n'y a pas lieu de faire une guerre pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire le désarmement de l'Irak.

Entretien télévisé entre les journalistes Patrick Poivre d'Arvor et David Pujadas et le président de la République Jacques Chirac, 10 mars 2003.

3 Le bilan de l'intervention états-unienne

Les dernières troupes combattantes américaines ont quitté l'Irak. [...] Cette guerre d'agression, non provoquée, déclenchée sous le faux prétexte de chercher des armes de destruction massive, est d'abord une violation des principes des Nations unies [...].

5 Le bilan de la guerre américaine, menée sans l'aval des Nations unies, est accablant :

- Destruction du pays, de ses structures étatiques et administratives. Il n'existe plus d'État irakien qui fonctionne. [...]
- Le bilan humain est terrible. Si on connaît précisément les pertes américaines (environ 4 400 tués), celles des Irakiens ont fait l'objet d'évaluations très diverses : on ne recense pas un mort « arabe » comme on recense un mort « occidental » ; seul ce dernier a un visage. Entre cent mille et plusieurs centaines de milliers de personnes tuées, des milliers de disparus, des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiées [...], des centaines de milliers de blessés.
- Malgré les coups qui lui ont été portés depuis 2007, Al-Qaïda, qui, rappelons-le, était absente d'Irak jusqu'en 2003, s'y est implantée. [...]

20 Personne n'affirme plus que les États-Unis ont gagné la guerre en Irak, surtout si l'on se reporte aux objectifs initiaux du président George W. Bush : installation à Bagdad d'un gouvernement allié, prêt à collaborer avec Washington, à lui accorder des bases et disposé à établir des relations diplomatiques avec Israël ; ouverture des ressources de l'Irak au marché libre ; démocratisation du Proche-Orient ; isolement du régime iranien.

Alain Gresh, « Guerre d'Irak, le crime », blog « Nouvelles d'orient », *Le Monde diplomatique*, 31 août 2010.

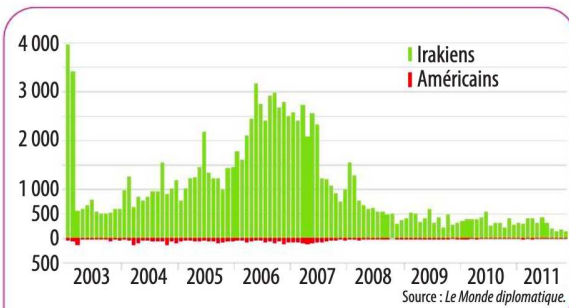
3 1^{er} mai 2003, « *Mission accomplished* »

« Les principales opérations de combat ont cessé en Irak. Lors de la bataille d'Irak, les États-Unis et leurs alliés l'ont emporté. Désormais, notre coalition est engagée dans la sécurisation et la reconstruction du pays.

Désormais, nous avons la capacité de libérer une nation en détruisant un régime dangereux et agressif. Grâce à de nouvelles tactiques et des armes précises, nous pouvons remplir des objectifs militaires sans que les civils n'aient à subir de violence. [...]

La transition entre la dictature et la démocratie prendra du temps, mais ces efforts ne sont pas vains. Notre coalition restera jusqu'à ce que ce travail soit terminé. Puis nous partirons, laissant derrière nous un Irak libre.

Discours du président George W Bush proclamant la « mission accomplie », 1^{er} mai 2003.



2 Les décès liés à au conflit, 2003-2011

L'intervention états-unienne en Irak de 2003 sans mandat de l'ONU est un tournant dans l'histoire des conflits dans la région. La coalition dirigée par les États-Unis obtient une victoire rapide contre l'armée irakienne. Cependant, l'installation d'un pouvoir proaméricain à Bagdad et l'occupation de l'Irak produisent une situation de guerre civile. Les États-Unis quittent l'Irak en 2011 laissant un pays meurtri, instable et profondément divisé.

À la suite des printemps arabes de 2011 qui ont vu le soulèvement de populations contre des dictateurs au pouvoir (Tunisie, Égypte, Syrie), une guerre civile éclate en Syrie. La guerre civile syrienne oppose le président au pouvoir à divers groupes rebelles. À partir de 2014-2015, le chaos syrien s'étend à l'Irak, provoquant une situation d'une très grande complexité impliquant les gouvernements d'États endrés (Irak, Syrie), des organisations terroristes contrôlant des territoires (Daech, front al-Nusra), des forces régionales (Kurdes du PYD syrien, Kurdes du KRG irakien), les puissances régionales (Iran, Arabie saoudite, Turquie) et des puissances internationales antagonistes (Russie, États-Unis). La guerre civile au Yémen (depuis 2014) oppose ainsi les houthis, des rebelles chiites soutenus par l'Iran, au gouvernement sunnite soutenu par l'Arabie saoudite. Les puissances extérieures à la région sont impliquées dans le conflit irako-syrien mais sont divisées voire opposées. La Russie étant opposée à la France et aux États-Unis, tous trois membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ayant un droit de veto, aucune résolution décisive ne peut être adoptée aux Nations unies.

